

Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 18 mars 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 18 mars 2026, à 8.00 heures, dans la salle de réunion située au premier étage de la « SportFabrik » / « Centre sportif John Scheuren » à Oberkorn, avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Présentation par le conseiller externe du bilan 2025 relatif au Pacte Climat.
- 3) Finances communales : comptes administratif et de gestion de l'exercice 2024.
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :
 - a) modifications ponctuelles du PAG à Differdange – vote du conseil communal suivant article 14 de la loi du 19 juillet 2014 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – concernant :
 - le classement d'une zone de sports et de loisirs 1 (REC-1) d'une envergure d'environ 0,62 en zone d'habitation 1 (HAB-1) soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (PAP NQ « OB10 - Rue de l'eau ») le long de la rue de l'eau à Oberkorn ;
 - le classement partiel de la parcelle 224/4758 (510m²) située à Differdange, rue de Hussigny, actuellement située en zone verte en zone d'habitation 1 (HAB-1) ;
 - la superposition de plusieurs maisons situées le long de la rue Belair en tant que « construction à conserver » ;
 - le classement comme patrimoine culturel national des immeubles sis à 157 et 159, avenue de la Liberté à Niederkorn ;
 - la suppression de la zone délimitant le PAP approuvé « Wuelemswiss 2 ».
 - b) projet de modification du plan de repérage et de la partie écrite du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) concernant des fonds situés à Differdange, Niederkorn et Oberkorn, présenté par le collège échevinal pour le compte de la Ville de Differdange ;

Convocation à la séance du conseil communal du 18 mars 2026

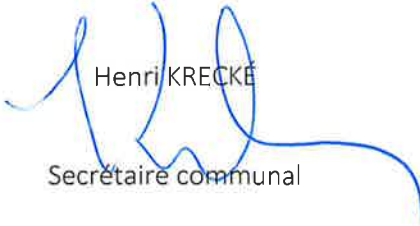
- c) demande de morcellement de terrains situés rue Saint Pierre à Niederkorn ;
 - d) demande de morcellement de terrains situés rue des Champs à Oberkorn.
- 5) Projets communaux :
- a) devis actualisé avec analyse comparative accompagné du 2^e avenant au contrat de conception, construction et exploitation d'Aquasud dans la Parc des Sports à Oberkorn – article budgétaire 4/823/221313/19038 ;
 - b) travaux de transformation de la maison 2a, rue du Kirchberg à Niederkorn en structure de dépannage pour accueillir des personnes sinistrées – devis et crédit spécial, article budgétaire 4/261/221312/26001 ;
 - c) NetZeroCity - modernisation de l'éclairage public (LED) – devis, article budgétaire 4/624/222100/23001 ;
 - d) Hall sportif Niederkorn - installation panneaux photovoltaïques – devis, article budgétaire 4/822/222100/26053 ;
 - e) Ecole St. Pierre Niederkorn - installation panneaux photovoltaïques – devis, article budgétaire 4/910/222100/26054.
 - f) Ferme Lommel – Etude et développement du projet – décompte, article budgétaire 4/132/221311/19001 ;
 - g) Parc Terrain AS - mise en place d'une pergola sur le terrain de pétanque – décompte, article budgétaire 4/625/221313/25003 ;
 - h) Eglise Lasauvage - travaux de rénovation - devis supplémentaire et décompte, article budgétaire 4/850/221312/12017 ;
 - i) Eglise Lasauvage - travaux d'aménagement extérieur – décompte, article budgétaire 4/850/221311/20011 ;
 - j) Travaux de transformation d'une maison unifamiliale 12, avenue du Parc des Sports - devis et crédit spécial, article budgétaire 4/611/221312/26074.
- 6) Personnel communal : ajustement des indemnités versées aux collaborateurs de l'équipe « Animateam ».
- 7) Actes et conventions :
- a) acte notarié visant l'acquisition de terrains sis à Niederkorn au lieu-dit « rue de Longwy » d'une superficie totale de 12,29 ares ;
 - b) acte notarié visant l'acquisition de 4 constructions légères/garages sis à Differdange, rue du Chemin de Fer ;
 - c) contrats de bail établis suivant les dispositions relatives au logement abordable pour des logements locatifs à Differdange ;
 - d) contrats de bail et avenant concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
 - e) contrats de baux visant la location de terrains sis aux abords de la rue Waterloo à Differdange ;
 - f) convention relative à l'exploitation d'une structure semi-fixe sise à Niederkorn, Parking Haneboesch ;
 - g) convention de participation financière conclue avec la Croix-Rouge luxembourgeoise visant la prise en charge des frais du loyer de l'Epicerie sociale à Differdange ;
 - h) convention Médiathèque numérique du Luxembourg MéNuLu ;
 - i) 1^{er} avenant à la convention avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg relative à la participation financière au centre culturel « Aalt Stadhaus » ainsi qu'au « Sonotron » à Differdange ;
 - j) 2^e avenant au contrat de bail commercial d'un local situé dans l'immeuble connu sous la dénomination « Maison Moderne » situé au n°30 avenue de la Liberté à Differdange ;
 - k) 2^e avenant à la convention de service en matière de mobilité électrique (Bestcharge).
- 8) Règlements communaux : règlements temporaires de circulation.

- 9) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : nomination au poste de receveur ainsi que d'un adjoint au receveur, nomination au poste de secrétaire-adjoint du conseil d'administration – avis.
- 2) Personnel communal :
 - a) nomination définitive d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, en qualité de chargé technique au service des eaux et de la canalisation ;
 - b) nomination définitive d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement B1, sous-groupe administratif ;
 - c) nominations provisoires de deux fonctionnaires appartenant au groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières d'agent municipal ;
 - d) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service mobilité ;
 - e) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service des sports ;
 - f) demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif ;
 - g) démission du directeur adjoint de l'Ecole de Musique de sa tâche d'enseignant ;
 - h) départ à la retraite de 2 fonctionnaires communaux.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :


Henri KRECKÉ
Secrétaire communal


Guy ALTMEISCH
Bourgmestre